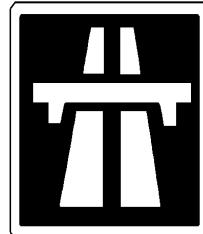


CO.P.R.A.184

Collectif pour la Protection des Riverains
de l'Autoroute A184 (devenue A104)



RAPPORT MORAL 2007 Assemblée Générale Ordinaire du 22 Novembre 2007

Mesdames & Messieurs les Elus, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,
chers amis et adhérents du COPRA184,

L'année 2006 avait été unique en son genre du fait des péripéties du Débat Public sur le soi-disant « prolongement de la Francilienne », et surtout de la décision du 24 Octobre par laquelle le tracé vert a été choisi par le Ministre des Transports. Il y a exactement un an, dans cette même salle, vous avez été pratiquement unanimes et véhéments dans votre rejet catégorique de ce tracé et de ses aménagements éventuels, le plus catastrophique pour les populations des villes traversées, et le plus alambiqué, avec sa triple traversée de la Seine, méandres de bitume contre méandres fluviaux.

L'année 2007 a été marquée par l'élection présidentielle et les législatives, elle a été l'occasion pour le COPRA de réaffirmer à haute voix ses positions, et de faire connaître aux populations celles des principaux candidats lors de ces deux campagnes électorales. Elle nous a aussi permis d'approfondir les enjeux de l'A104, notamment dans le contexte de l'Opération d'Intérêt National de Seine-Aval, dont nous reparlerons un peu plus tard dans cette Assemblée, et les impacts de l'A104 en matière de Santé Publique.

Comme l'an dernier, je vais reprendre le fil chronologique de nos actions depuis la précédente Assemblée Générale.

Fin 11/2006

Le COPRA écrit à tous les Maires des villes des Yvelines et du Val d'Oise concernées par le tracé 'vert' pour leur demander de préciser leur position vis à vis de la décision du Ministre PERBEN, et les inviter à déposer un recours commun en justice. Leurs réponses vont d'un refus net et clair à l'accueil bienveillant ou résigné du tracé vert, en passant, pour certains, par un positionnement très acrobatique. Dont acte.

12/2006

Le Conseil d'Administration du COPRA s'est réuni le 7 Décembre à la suite de l'assemblée, et il a désigné ses représentants au Bureau Exécutif de votre collectif : plus d'une centaine d'administrateurs y étaient présents ou représentés. Ils ont élu le Bureau, confirmant ainsi Jean-Michel BOICHOT dans sa fonction de Président, et ont désigné 5 nouveaux Présidents de Comités de Ville (dont les noms figurent sur la liste qui vient de vous être présentée). Le Conseil a voté le recours contentieux contre la décision du tracé vert, l'avocat du COPRA étant le Cabinet Huglo-Lepage.

Le 2 Décembre à Versailles, le COPRA se joint à l'importante manifestation organisée par les opposants au prolongement de l'A12, dont la présidente était elle-même venue nous parler lors de notre dernière Assemblée Générale.

Le 7 Décembre, une délégation du COPRA est reçue par Daniel SCHALCK, Maire de Carrières ; à la suite de quoi, le samedi 9, le COPRA de Carrières-sous-Poissy organise une visite-découverte à pied du tracé 'vert', balisé par nos soins à travers la commune. De nombreux Carriérois et Pisciacaïs ont ainsi pu découvrir, sur le terrain, et en présence de la Presse, l'étendue du désastre annoncé.

Enfin, le 12 Décembre à Conflans, devant plus de 800 personnes réunies à l'initiative du Maire Philippe ESNOL, le COPRA appelle à l'union des associations locales sur la base de la Charte Fédérative que vous aviez approuvée lors de l'Assemblée Générale l'an passé. Le COPRA est également reçu, en privé, par Philippe ESNOL le 20 Décembre.

Dans un autre ordre de choses, nous avons déposé le 22, au Tribunal Administratif de Cergy, notre recours contentieux contre l'Etat, suite au Débat Public et la décision ministérielle de choix de tracé ; pour cette procédure, nous sommes assistés par Me Corinne LEPAGE et Me Arnaud GOSSEMENT du Cabinet Huglo-Lepage. Tous les Maires de nos villes ont été informés de cette action par courrier.

01/2007

Les affaires reprennent dès début Janvier, il s'agit de montrer et de médiatiser la force des opposants au projet A104, le sérieux de notre engagement et de notre mobilisation pour ce combat qui recommence.

Une délégation du COPRA rencontre Pierre CARDO, Député-Maire de Chanteloup le 2 Janvier. Celui-ci réaffirme sa préférence pour le tracé 'bleu' en bordure de Forêt de Saint-Germain en Laye ; il précise qu'il s'oppose à une urbanisation débridée de la Boucle de Chanteloup, et nous assure qu'il nous appuiera en vue d'un rendez-vous avec le candidat SARKOZY. Le COPRA rencontre aussi le 6 Janvier, Hugues RIBAULT, Maire d'Andrésy, qui semble alors, lui aussi, trouver des qualités au tracé 'bleu' ; il nous assure de son soutien via la presse municipale, en vue d'une prochaine manifestation du COPRA.

Plusieurs associations sur Conflans et Andrésy, sont contactées en vue d'une manifestation commune dans l'esprit de la Charte Fédérative du COPRA ; dans le même temps, le Collectif Achérois contre l'A104 et plusieurs élus municipaux reçoivent le COPRA en Mairie d'Achères le 22 Janvier. Le 23, Philippe ESNOL, Maire de Conflans, reçoit le COPRA en vue de préciser son soutien et celui des associations sportives et de parents d'élèves de Conflans. Ce même jour, le COPRA est aussi reçu par Patrick BARBE, Maire d'Herblay, Le 30, le COPRA participe à une réunion publique à Herblay sur l'A104, en présence d'élus locaux, et appelle à la manifestation. Le même jour, le COPRA réunit les premiers futurs signataires de la Charte Fédérative à Maurecourt, pour recueillir leur adhésion et mettre au point la participation des associations.

Enfin, le COPRA distribue des tracts appelant à un grand défilé unitaire d'ampleur régionale pour le samedi 3 Février après-midi, et décore le parcours prévu avec des milliers d'affichettes jaunes 'NON A104'. La presse régionale et nationale sont alertées.

02/2007

Le 3 Février, à l'appel de plusieurs Maires et de multiples associations, dont le COPRA, un cortège de plus de 8.000 manifestants, et long de 3 kilomètres, défile de la gare d'Achères à Eragny-sur-Oise. Les nombreuses banderoles attestent de la vitalité de notre action fédératrice, et la couverture médiatique est très importante. C'est la plus grande manifestation contre l'autoroute depuis 17 ans ! une note des RG remontera même jusqu'au Ministre de l'Intérieur SARKOZY. La presse quotidienne et les chaînes télé nationales commentent abondamment l'événement.

Par ailleurs, dans le contexte de l'élection présidentielle, le COPRA est reçu le 6 Février par Brice HORTEFEUX au cabinet de campagne du candidat SARKOZY, puis le 12 par plusieurs élus régionaux membres du comité de campagne du candidat BAYROU. Le COPRA demande à tous les candidats de s'exprimer clairement sur l'annulation du choix du tracé 'vert', et en second lieu sur la restitution des réserves foncières actuelles.. Leurs réponses écrites et signées (parfois non sans mal) seront publiées dans la Lettre d'Information du COPRA en Avril et sur le site Internet.

03/2007

Le COPRA rencontre Dominique GILLOT, maire d'Eragny, le 2 Mars ; sa position sur l'A104 est ambiguë, et le COPRA dénonce la délibération du Conseil Municipal actant le tracé 'vert' avec 'améliorations'.

Le 17 Mars, le COPRA organise un 'Comité d'accueil' pour les invités du Député-Maire de Poissy, Jacques MASDEU-ARUS au Salon de l'Environnement de Poissy, en présence de l'explorateur Nicolas VANIER. Un dossier d'informations est distribué aux participants officiels, qui peuvent ainsi juger sur pièces des positions du Maire en matière de développement durable et de protection de l'environnement et des pisciaçais.

Le 23 Mars, le COPRA réunit les signataires de la Charte fédérative pour un bilan du défilé du 3 Février et un échange de vues pour une prochaine action. A ce jour, 10 associations se sont fédérées autour de notre Charte, et je vais prendre un instant pour les citer toutes : à Orgeval : l'APSO (Association Pour la Protection des Sites d'Orgeval), à Poissy : le SPIM (Syndicat des Propriétaires de l'Île de Migneaux), à Carrières : Les Villas de Carrières, la FCPE locale, et l'UFAL (Union des Familles Laïques), à Andrésy : l'AQPT (Andrésy Qualité Pour Tous) et VASA (Vivons Autrement Sans l'A104), à Conflans : le CIRENA (Collectif Inter-associatif de Refus des Nuisances Aériennes), et à Herblay le CSF-UPE (Union de Parents d'Elèves) et le HNO (Herblaysiens du Nord-Ouest). Il faut ajouter le Collectif Achérois contre l'A104 qui n'est pas signataire, mais dont l'activisme a été particulièrement efficace lors de la

manifestation du 3 Février. Nous disons ‘merci’ à toutes ces associations, et les félicitons amicalement pour leur contribution au grand succès de l’opération.

Le 28 Mars, le COPRA est reçu au comité de campagne de la candidate ROYAL. Sa réponse nous parviendra juste à temps pour le bouclage de notre Lettre d’Info n°14. Les candidates VOYNET et BUFFET, qui avaient elles aussi été sollicitées, nous ont fait parvenir des lettres de soutien, et leur réponse est mentionnée dans notre Lettre.

04/2007

La Lettre N°14 du COPRA est distribuée dans toutes les villes sur la deuxième quinzaine d’Avril. Elle contient des extraits significatifs des courriers que nous ont adressé les candidats, à l’exception de François BAYROU qui avait semble-t-il, du mal à obtenir un consensus de ses soutiens locaux sur le NON à l’A104. La position du futur président de la République mérite un détour : il entrouvre la porte à une nouvelle concertation, en écartant toutefois l’option d’une annulation du choix du précédent gouvernement. Gageons que les attendus du Grenelle de l’Environnement amèneront le président SARKOZY à de nouvelles contorsions oratoires, encore plus audacieuses en matière de politique autoroutière !

Un aparté, à présent, pour vous signaler qu’en Avril, notre partenaire de Poissy, le SPIM, est allé rencontrer Eric DEBARLE, chef de projet A104 à la Direction Régionale de l’Equipement, et faire le point de la situation ‘technique’ du dossier. Rien n’avait alors bougé depuis Novembre 2006 au Ministère des Transports, et les ingénieurs attendaient leur lettre de mission pour démarrer les études en vue du dossier d’enquête publique ; la situation se débloquera durant l’été après la nomination du nouveau secrétaire d’Etat aux Transports.

Le 24 Avril, le COPRA est reçu par Yves TASSET, Maire d’Orgeval, qui semble avoir retiré son soutien de toujours au COPRA. Le Maire nous explique être ‘désabusé’ par la situation actuelle du projet A104, et nous informe avoir intégré l’UMP et le comité de soutien au député MASDEU-ARUS. Bel exemple de réalisme politique, à méditer pour les municipales de 2008 !

Le 29 Avril, comme chaque année, le COPRA participe au Bric-à-Brac de Conflans, et constate la prise de conscience et la mobilisation croissantes des Conflanais contre le projet A104.

05/2007

Début Mai, les 20 principaux candidats des 4 circonscriptions législatives concernées par le projet A104 reçoivent un courrier du COPRA leur demandant une prise de position écrite. Des distributions de tracts sont faites dans les villes pendant la campagne électorale.

06/2007

Le 6 Juin, le COPRA mobilise pour investir la réunion publique de campagne du candidat MASDEU-ARUS à Poissy. L’assistance étant pour le moins clairsemée, les 120 Coprasiens créent l’événement avec une sortie théâtrale de la salle pendant le discours du Député-Maire, et les photographes de la presse locale et régionale se réjouissent de l’intermède.

Au lendemain des élections législatives, nous constatons que le paysage politique n’a pas évolué dans nos circonscriptions. On prend les mêmes, et on continue – un schéma familier pour le COPRA, qui a besoin de relais politiques pour mener à bien ses actions, et apprécie l’appui des élus régionaux et nationaux dans un combat qui dure depuis 17 ans.

Par ailleurs, c’est en Juin et en Juillet que le COPRA prend contact avec plusieurs des ONG participant aux travaux en commission du Grenelle de l’Environnement. Rappelons tout d’abord que Ile-de-France-Environnement, une importante association adhérente du COPRA, est présente au Grenelle à travers l’une de ces ONG, France-Nature-Environnement. Le projet A104 en lui-même n’a pas sa place dans les délibérations du Grenelle, mais notre but est de le faire connaître en tant qu’exemple emblématique de la rupture à engager par l’Etat en matière de politique de transports, et notamment de politique autoroutière : les autoroutes urbaines risquent, si l’on n’y prend garde, de devenir le nouveau scandale de santé publique en France, après l’amiante et la dioxine. Nous avons donc engagé des actions de sensibilisation dans ce sens auprès d’organismes tels que Ecologie sans Frontières, Alliance pour la Planète, et France Nature Environnement. Vous avez pu lire sur le site Internet du COPRA la présentation de synthèse des arguments du COPRA en la matière.

La bonne nouvelle, c’est que, contrairement au veto initial qu’Alain JUPPE, notre éphémère Ministre de l’Ecologie, avait mis à toute discussion concernant la politique autoroutière française (entre autres), les acteurs du Grenelle ont largement débattu de cette question, et défini les termes d’une vision publique qui n’est plus simplement productiviste : toujours plus de camions, de voitures,, et de mobilité pour les travailleurs – un discours que la Direction Régionale de l’Equipement nous a tenu depuis quinze ans, et jusqu’en Juillet 2006 !.

Je mentionnerai enfin que le COPRA reçoit en Juin la notification d'une subvention d'Etat de 5.000 €. L'Etat est un peu chiche, mais on ne s'en plaindra pas ! Après tout, le déficit des finances de la République n'est pas le moindre des obstacles à la réalisation de l'autoroute....

09/2007

Début Septembre, le COPRA écrit à plusieurs élus pour leur demander de contacter le Ministère en vue d'un entretien avec Jean-Louis BORLOO, Ministre de l'Ecologie. Ce rendez-vous n'est toujours pas acquis à ce jour

Après les congés d'été, le COPRA est reçu le 13 Septembre , à notre demande, par Eric DEBARLE, chef de projet A104 à la Direction de l'Equipment. La rencontre a un objectif limité à la prise d'informations sur les études en cours à la DREIF, qui ont repris avec un horizon qui se situerait à présent en 2010 plutôt que 2009 pour l'enquête publique. Certains de nos adhérents ont pu constater qu'une nouvelle campagne de mesure de bruit était en cours dans leur quartier. La DREIF nous précise aussi que, pour la première fois, le taux de particules très fines (2,5 microns) va être mesuré, et que les diverses études à venir seront publiées sur un site Internet dédié au dossier A104.

Par ailleurs, le COPRA suit avec intérêt les péripéties et, je dirai même, la 'dramaturgie' du Grenelle de l'Environnement : les Verts, qui avaient tout d'abord refusé de jouer le jeu, sont devenus très actifs via de nombreux élus dont une présidente de commission, certains syndicats agricoles ou patronaux font de fausses sorties, plusieurs associations veulent un 'alter-Grenelle' à l'image du forum alter-mondialiste de Porto Alegre au Brésil, puis rentrent sagement au bercail.... Bref, ça bouillonne, mais c'est, semble-t-il, plus rafraîchissant que le Débat Public sur l'A104, dont on se souviendra longtemps des postures arrogantes et fatiguées du Préfet Directeur de l'Equipment, et des contorsions pathétiques d'un Ministre fier d'avoir sauvé la Forêt de Saint-Germain-en-Laye en sacrifiant au passage les populations.

10/2007

Dans le cadre du recours au Tribunal Administratif déposé en Décembre 2006, le Ministère adresse au Greffe son Mémoire en Défense le 4 Octobre, à la suite de quoi la procédure est renvoyée devant le Conseil d'Etat. Nous n'en savons pas plus à ce jour, et attendons la suite.

Le 12 Octobre, à Carrières, le COPRA organise une réunion publique sur l'A104. Compte tenu des nombreux nouveaux arrivants sur Carrières, un effort d'information se devait d'être fait. Une bonne centaine de participants ont dialogué avec nous, et de nouvelles adhésions ont été recueillies.

Le 17 Octobre, à Drancy, lors de la réunion publique plénière du Grenelle de l'Environnement pour l'Ile-de-France, le COPRA distribue au bon millier de participants un tract intitulé : « Scandale dans notre région ; l'Etat nous a menti » mettant en avant le cas d'école du projet A104. De nouveaux contacts sont pris à cette occasion avec des journalistes de presse et de télévision.

11/2007

En Novembre, le COPRA prend position dans l'enquête publique concernant la révision du Schéma Directeur Régional d'Ile-de-France, le SDRIF, pour soutenir le Conseil Régional et son Président Jean-Paul HUCHON, qui refuse depuis plusieurs années tout financement à l'A104. Vous pouvez, si vous ne l'avez déjà fait en entrant dans cette salle, signer la pétition en faveur du SDRIF ; les pétitions seront jointes aux registres d'enquête ouverts dans les différentes villes.

La toute dernière réunion du Bureau du COPRA, la quatorzième depuis un an, a eu lieu ce lundi. Elle a permis de valider le présent bilan de l'année écoulée, et de préparer votre Assemblée Générale.

Conclusion

Pour conclure, je voudrais vous demander de vous joindre à moi pour féliciter l'ensemble des Administrateurs du COPRA184, pour leur constance, leur dévouement, et leur persévérance sans faille en 2007 ; le Débat Public de 2006 avait drainé une énorme énergie, et la consternation qu'a provoqué l'annonce de la décision du Ministre l'an dernier avait été immense parmi nous ; cependant, tous se sont remis à la tâche et sont repartis au combat, pour défendre notre région, pour vous défendre, et faire en sorte que JAMAIS cette autoroute ne voie le jour, que JAMAIS la pollution autoroutière ne vienne souiller nos villes et notre vie quotidienne, que JAMAIS les particules fines et autres composés volatiles, azotés ou sulfurés des gaz d'échappement, ne deviennent le scandale de Santé Publique qu'on nous annonce.

Merci de votre attention.